MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT **MOROCCO**
وكالة حساب تحدي الألفية-المغرب

FICHE DE POSTE RELATIVE AU CHARGE DE LA COORDINATION DU PROGRAMME

Relève de la Directrice Générale

Contexte :

Le Gouvernement du Royaume du Maroc a conclu, le 30 novembre 2015, un deuxième programme de coopération (Compact II) avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC) et ce, dans l'objectif de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.

Le budget alloué par MCC à ce programme de coopération s'élève à 450 millions de dollars, auquel s'ajoute une contribution du gouvernement marocain d'une valeur équivalente à 15% au moins de l'apport américain.

Le montant global finance, sur une période de cinq ans, deux projets, à savoir « Education et formation pour l'employabilité » et « Productivité du foncier ». La mise en œuvre du Compact est assurée par l'Agence MCA-Morocco qui est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Conformément aux guidelines de MCC, l'Agence MCA-Morocco doit dissoute cent vingt (120) jours après la date d'échéance du Compact II (30 juin 2022). Cette date de fin du Compact peut être étendue d'un commun accord entre les deux parties.

L'Agence MCA-Morocco est à la recherche d'un officer qui sera chargé de suivre la mise en œuvre du Plan de Clôture du Compact II (PCP). Le PCP est un document primordial qui doit inclure une description des étapes administratives, financières et légales, devant être mises en place par MCA-Morocco, les entités d'exécutions, les fournisseurs et toute partie prenante intervenant dans le cadre de la mise en œuvre du programme. Le plan doit définir les actions et les activités qui doivent être entreprises (i) avant la date de fin du Compact, et (ii) durant la période de clôture (120 jours après la date fin du Compact II).

Rôle et responsabilités

Le responsable en charge de la coordination du programme travaille sous la supervision de la Directrice Générale. Ses responsabilités, en lien avec la clôture du Compact, consistent à :

- Assurer le suivi de l'implémentation du PCP selon les guidelines de MCC en la matière, par l'utilisation des canevas conçus à cet effet ;
- Veiller au respect des échéances fixées, des exigences du PCP et à la conformité par rapport aux Directives de MCC, référentiels, et textes et règles applicables à l'Agence MCA-Morocco ;
- Reporter en temps opportun, tout risque de dérapage et proposer les actions nécessaires à la mitigation de ces risques ;

- Assurer la gestion administrative du contrat du consultant en charge de la préparation du plan de clôture ;
- Assurer la préparation des réunions en lien avec la clôture du Compact ;
- Assurer toute autre tâche qui pourrait lui être affectée par la Directrice Générale.

Qualifications et expérience

- Diplôme de niveau Master (Bac+5) ;
- Disposer d'une expérience de 5 ans au minimum. Une expérience de moins de 5 ans est acceptable pour des candidats exceptionnels ;
- Expérience en matière de gestion de projets de développement réalisés dans le cadre de la coopération internationale. Une expérience en matière de gestion des projets dans le cadre de la coopération avec Millennium Challenge Corporation (MCC) est un plus, un certificat Project Management professionnel (PMP) est un plus ;
- Maitrise des outils informatiques notamment MS Excel ;
- Connaissance des états financiers de gestion des projets
- Bonne connaissance des projets et de l'environnement institutionnel de MCA, MCC et du Compact II ;
- Compétences prouvées en matière d'organisation, de rédaction, de communication et de gestion des délais ;
- Maîtrise du français et de l'Anglais à l'écrit et à l'oral ;
- Capacité de collaborer de manière efficace avec les différentes équipes de projets ;
- Capacité de travailler sous pression avec un minimum de supervision.